

Bonjour Madame La députée

Je suis enseignante et c'est la première fois que je prends la plume pour écrire à ma députée.

Depuis de nombreux mois, Les Français manifestent leur hostilité à cette réforme inique. D'abord dans les instances consultatives ou paritaires, puis dans la rue. Le gouvernement est sourd et aveugle, il continue de faire comme si de rien n'était avec un maximum de désinformation dans les médias nationaux sur le nombre de grévistes ou/et de manifestants. Tout le monde perdra à ce système, sauf les plus riches, qui se prendront des assurances retraites privées avec leur épargne rendue possible par le plafonnement du régime général.

En tant que fonctionnaire, enseignante, du premier degré, en maternelle, mère de 3 enfants et ayant 15 ans de service avant 2012, ayant travaillé à temps partiel, et ayant divorcé, je suis 7 fois impactée par les dispositions de cette réforme.

En tant que fonctionnaire, je suis payée moins que dans le privé à niveau d'études égal. En débutant en 1994 à bac +5 je gagnais 2 fois le SMIC, aujourd'hui avec 26 ans d'expérience je gagne 1,8 fois le SMIC... merci le gel des salaires, la non compensation de l'inflation, et la hausse des prélèvements retraite.

En tant qu'enseignante, je suis moins payée que les autres cadres A de la fonction publique, pour plus d'heures de présence devant élèves et des tâches multipliées.

En maternelle, je ne bénéficierai pas du calcul des primes, qui sont quasi inexistantes.

En tant que mère de 3 enfants et 15 ans d'ancienneté avant 2012, je ne pourrai plus partir avec 3 ans d'anticipation.

Ayant travaillé à temps partiel avant 2004, mes périodes de temps partiel ne sont pas compensées par la CAF avant cette date. La surcotisation étant prohibitive, je n'y ai pas eu recours, donc chaque année à mi-temps vaut pour 6 mois de cotisations, ce qui va déjà bien impacter le montant de ma retraite.

Et le pompon, en tant que divorcée, je perds le bénéfice d'une réversion en cas de décès de mon ex-mari avant moi ?

Comment voulez vous que les gens ne soient pas dans la rue ?

Quel moyen autre avons-nous de nous faire entendre ?

En tant que femme, et mère, j'espère que vous serez sensible à mes arguments. Cette réforme impacte tout le monde, et même si je suis née avant 1975 quel monde je laisserais à mes enfants ? Un monde où on va leur dire qu'ils vont payer pour nous mais n'en profiteront pas eux mêmes ?? C'est la fin de la solidarité, chacun va chercher le moyen de pourvoir à sa propre retraite, s'il en a les moyens...

Surtout que même le Conseil d'Etat est de notre côté !

Ecole de la CONFIANCE ??? Quelle confiance accorder à un ministre qui fait des promesses qu'il sait inconstitutionnelles ? Qui a eu comme première décision de reporter d'un an la modeste augmentation de 0,5% promise par le gouvernement précédent ?

Pourquoi les enseignants du premier degré ne sont pas plus dans la rue ?

Grace à M.SARKOZY et son service minimum, c'est la double peine : d'abord il faut prévenir 48 h ouvrées à l'avance, et ensuite nos classes sont utilisées : résultat, à notre retour, le matériel a été utilisé, mal rangé, voir perdu en maternelle (une pièce de puzzle perdu, c'est un puzzle fichu, des feutres mal rebouchés, ça passe à la poubelle).

Pour la majorité des parents, tant que les enfants sont gardés, ils ne voient pas la différence : c'est ça qu'on veut, revenir à la garderie pour enfants en laissant tomber les objectifs éducatifs et pédagogiques ?

« Perdre une journée de salaire pour n'être pas entendus, à quoi bon ? » se disent la plupart des enseignants.

Surtout que, qu'on fasse grève 2h pour une manif ou toute la journée, c'est 1/30 de retenue de toute façon (contrairement au privé).

Donc ceux qui viennent tout de même manifester, c'est bien qu'il y a une bonne raison !

En tant que femme, comment soutenir la suppression de la réversion et les règles sur les bonifications pour enfant au parent qui gagne le plus ? Ca va encore impacter les femmes. En effet, quiconque sait compter va dire : mettons les enfants sur qui gagne le plus, la pension sera plus importante ! Or ce sont les hommes qui gagnent le plus, dans l'énorme majorité des cas. Mais alors, en cas de divorce ? Déjà les femmes, qui en général ont eu le charge effective et mentale des enfants, y perdent. Si plus de réversion c'est encore pire ! Les femmes avec bas salaire ne vont plus oser divorcer. C'est déjà une décision tellement difficile à prendre... Alors certes, on aura moins de logements sociaux à construire, mais est ce vraiment souhaitable, quand on connaît les raisons d'un divorce ? Dans quelles conditions ces enfants vont ils grandir ?

D'autant que cette réforme n'était pas dans les engagements de campagne de Macron. Quand aux savants tours de passe-passe pour mettre en "déficit" le système en 2025, qui y croit encore ? Qui dit allègement de charge, dit manque à gagner dans les caisses de la sécu dont la branche retraite fait partie.

Je fais partie des naïves, qui ont voté Macron, pour éviter Le Pen. De même que j'avais voté Chirac (et ça m'a fait mal !) dans les mêmes circonstances.

Ca ne veut pas dire que je suis prête à accepter n'importe quoi. A force de se conduire ainsi, ce gouvernement va gentiment pousser Marine sur le trône. Une chose est sûre, je voterai blanc si c'est encore ce choix qui nous est donné !

Voilà , madame la députée, l'objet de ce courriel, c'est de faire en sorte que vous, à l'Assemblée, avec vos collègues, réussissiez à bloquer ce projet, en tant que femmes, et représentants du peuple, pas pour nous faire plaisir, mais parce que **c'est une question de justice sociale.**

Empêchez ce gouvernement de faire croire que nous sommes demeurés et avons besoin d'explication et de pédagogie. Non, il n'y a pas 99,9% des enseignants qui sont pour cette réforme. Ce sont des gens qui pensent (bien que les réformes en cours aient bien pour objectif de les en empêcher).

Ne recrutez pas des personnels à bac plus 5 en leur demandant d'exécuter des consignes comme de simples manoeuvres.

CE gouvernement essaie de diviser pour mieux régner (avant 75, après 75, âge pivot, tout cela a masqué le reste (bonifications pour enfant et suppression de la réversion aux divorcés)

Non nous ne sommes pas des privilégiés. Il y a 20 ans je gagnais autant que mon ex mari : aujourd'hui il gagne 150% de mon salaire, moi qui suis cadre A, et il est technicien !

Je sais que le gouvernement essaiera de passer par ordonnances pour contourner le parlement : ne le laissez pas faire !

Merci d'être là pour nous.

Michèle Blanc Care, une enseignante en maternelle dans une grosse école de l'Isère.